

7331-1-2 (CFE)

16 mai 2022

Liste de distribution

**COMPTE RENDU DE DÉCISIONS DU COMITÉ DU FONDS EUROPÉEN
MS TEAMS LE 16 MARS 2022 À 13 H**

En présence de:

	Président	Bgén F.G. Carpentier
Membres :	Cmdt Pays-Bas/Nord-est	Col A. Battista
	Cmdt EMI OTAN	Col Y. Poirier
	Cmdt Italie/Roumanie	Col D. Russel
	Cmdt Allemagne	Col R. Pamplin – absent Rep Lcol P. Williams
	Cmdt USFC(E)	Lcol H. Staal
	Cmdt Casteau/Sud-ouest	Lcol J. Mahoney
	OSC ELFC(L)	Col J. Galuga – absent
	Rep Membre NFU	Adj A. Bugutsky – absent
	Adjud de formation	Adjud R. Viel
Mbr d'office :	Gest des comptes FNP(E)	Mme M. Joly
	Président GTFE	Maj T. Byrd – absent
	CEM FE	Capf E. Kerr
	OSC Bruxelles	Col M. Stalker
	Cmdt RU	Col R. Kearney - absent Rep Lcol F. Rock
	Directeur NATEX	M. S. Butt - absent
	Gest Sup PSP(E)	M. M. Taylor
	Secrétaire GTFE	Mme T. Clarke

Point	Discussion	Action
I	MOT D'OUVERTURE	
	1. Le président souhaite la bienvenue à tous les participants et ouvre la réunion à 13 h 22. Avec le rythme de bataille actuelle, l'intention est d'avancer sur les questions urgentes. Le GTFE a fait ce que nous lui avons demandé, fournir une analyse détaillée et des recommandations pour progresser. Bravo! 2. Le Gest Sup PSP(E) présente une vue d'ensemble de la vision, des priorités et des revenus du Fonds européen, ainsi que des facteurs principaux d'une meilleure santé financière.	Info
II	EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS DU FE EN DATE DU 31 JAN 2022	
	3. La part du CBC est de 290 298 €, les stocks des trois magasins sont de 205 913 €, et les investissements sont de 341 962 €. Les actifs et	Info

	<p>les investissements actuels s'élèvent à 883 887 €. Les subventions publiques, qui sont la subvention de loisirs des PSP et la subvention pour l'acquisition et l'entretien de matériel d'éducation physique, sont de 56 014 €. Il y a un compte en fiducie, qui est pour Nijmegen, à 16 661 €. Les charges à payer, qui sont les sommes mises de côté pour les subventions NFU et les billets pleine flexibilité de l'AF 2020-2021, s'élèvent à 37 223 €. Les charges à payer ont commencé l'année à 53 000 €, ce qui signifie qu'il y a encore des membres qui ne font pas les réclamations auxquelles ils ont droit pour l'année précédente. Le passif reporté (revenus des chalets) est de 26 385 €. Les fonds non grevés s'élèvent à 495 978 € (341 962 € d'investissements et 154 016 € de solde bancaire en date du 31 janvier).</p> <p><u>Revenus (en date du 31 jan 2022) :</u> la participation aux bénéfices des magasins a été plus élevée que prévu avec des montants réels de : Ramstein 258 651 €, Ruislip 36 363 €, et Innsworth 13 815 €. Les subventions de CANEX/RARM ont été reçues à hauteur de 45 274 €. Le total des revenus réels s'élève à 359 803 €, soit un montant supérieur à celui prévu au budget, en grande partie parce que les revenus de ventes de novembre 2021 ont été plus élevés que d'habitude.</p> <p><u>Dépenses (en date du 31 jan 2022) :</u> les écarts les plus importants sont les dépenses de représentation (4 222 €), budgétisées à 22 740 €, et la subvention du FE (166 124 €), budgétisée à 187 500 €. Les dépenses réelles totales s'élèvent à 300 705 € par rapport au budget de 358 730 €.</p> <p><u>Situation financière générale :</u> dans l'ensemble, les performances des magasins ont été supérieures au budget et le Fonds européen reste dans une position financière saine.</p> <p>Note : le président du CFE remercie les cmd régionaux pour ce qu'ils font pour soutenir le fonctionnement de ces magasins. Il apprécie le travail continu pour maintenir les magasins ouverts.</p>	
III	AFFAIRES NOUVELLES	
	<p>4. <u>Mise à jour sur le Programme de chalet :</u> le programme d'hiver 2021-2022 s'est déroulé, mais il y a eu de nombreuses annulations pour diverses raisons. Le coordinateur des chalets a fait un travail remarquable et a pu remplir les semaines annulées, à l'exception d'une seule. Celle-ci était due à l'annulation de congé en raison des exigences opérationnelles actuelles. La décision a été prise de rembourser le membre. Le tirage du programme d'été et du programme pleine flexibilité a été effectué et les gagnants ont été informés.</p> <p>5. <u>Magasins de Ramstein et du RU :</u> les magasins se portent bien</p>	

dans l'ensemble. Le gestionnaire du magasin de Ramstein a été prolongé d'un an pour permettre une amélioration des rendements dans tous les magasins. La dotation en personnel et les contrôles des magasins au RU ont posé de nombreux problèmes. Les protocoles Covid dictant le nombre de clients dans les magasins sont également un problème permanent. Des inquiétudes sont exprimées quant à une éventuelle pause de deux semaines dans les opérations du magasin de Ruislip en raison de problèmes de personnel. Des budgets conservateurs pour les magasins pour l'année prochaine sont soumis.

6. **Examen des frais de représentation** : lors de la dernière réunion du CFE, le président du CFE a déclaré qu'il était nécessaire de s'assurer que les bénéficiaires des fonds de représentation connaissent les politiques d'utilisation appropriée des fonds et que les possibilités de fonds sont connues. Le Gest Sup PSP(E) publiera les détails vers le début de l'année fiscale. Le GTFE a formé un sous-comité pour discuter du financement des frais de représentation. Ils ont été unanimes sur le fait que le montant du financement ne devrait pas dépendre de la présence ou non d'un adjud à l'emplacement. L'examen des sept dernières années a montré que le fonds de frais de représentation a toujours été largement sous-utilisé. Le sous-comité a produit les trois options ci-dessous, avec une recommandation pour l'option 2.

Option 1 : le GTFE réaffirme une motion visant à recommander au CFE d'augmenter l'allocation du fonds de frais de représentation à 800 € par bénéficiaire, qu'il y ait ou non un adjud à l'emplacement.

- 40 rep au total x 800 € = 32 000 €
- RMN 2 100 €
- Divers 3 000 €
- Les coûts totaux budgétisés seraient de 37 100 €.

*Note – les SNR non-FE pourraient demander une allocation avec un plan soutenu.

Option 2 : les cmdt régionaux, le Cmdt USFC(E) et les OSC reçoivent un montant maximal de 800 €.

- 13 rep x 800 € = 10 400 €
- Les cmdt locaux et les SNR reçoivent 400 €.
27 rep x 400 € = 10 800 €
- RMN 2 100 €
- Divers 3 000 €
- Les coûts totaux budgétisés seraient de 26 300 €.

*Note – les SNR non-FE pourraient demander une allocation avec un plan soutenu.

Option 3 : les cmdt régionaux, le Cmdt USFC(E) et les OSC

reçoivent un montant maximal de 800 €.

$$13 \text{ rep} \times 800 \text{ €} = 10\,400 \text{ €}$$

- Les cmdt locaux et les SNR présentent un plan de dépenses pour approbation aux cmdt régionaux, sur la base d'un pot général de 10 800 €.
- RMN 2 100 €
- Divers 3 000 €
- Les coûts totaux budgétisés seraient de 26 300 €.

*Note – les SNR non-FE pourraient demander une allocation avec un plan soutenu.

Motion: le Cmdt EMI OTAN propose d'adopter l'option 1 en ce qui concerne le fonds de frais de représentation; appuyé par le Cmdt Pays-Bas/Nord-est.

**Motion
adoptée
(7 pour, 1
contre)**

Note: le Cmdt USFC(E) fait remarquer qu'en ce qui concerne l'organigramme, certains emplacements ne comptent qu'un seul membre. Le but du FE est d'aider les gens, et plus nous utilisons le fonds de représentation, plus le compte bancaire est débité. Statistiquement, le montant n'est pas dépensé. L'option 2 est une meilleure vision pour les troupes que l'option 1. L'option 1 permet de budgétiser jusqu'à 37 000 € pour un nombre donné de personnes.

7. **Représentation et vote du CFE :** le fonds du contingent canadien de Riga est représenté par le Cmdt Pays-Bas/Nord-est, qui représente également le fonds de l'unité de Brunssum. Actuellement, le CFE a des représentants votants associés à tous les FU, mais le Cmdt Pays-Bas/Nord-est représente deux FU et n'a qu'une seule voix. De plus, nous n'avons qu'un seul représentant NFU pour 500 membres du FE. Le sous-comité du GTFE recommande que le CFE change sa représentation de vote pour inclure un représentant NFU FE (Formation Europe), un représentant NFU non-FE et un représentant du fonds de l'unité de Riga, ce qui augmenterait le nombre de membres votants du CFE de 9 à 11.

Discussion : ceux qui sont déployés à Riga ne font pas partie du FE, et ne sont pas soutenus par l'USFC(E). Ceux qui sont affectés à Riga font partie du FE.

Motion: le Cmdt Pays-Bas/Nord-est propose que la représentation du fonds de l'unité de Riga soit retirée de son autorité et que le fonds de l'unité de Riga ait son propre représentant; appuyé par le Cmdt USFC(E).

**Motion
adoptée
(unanime)**

Motion: le Cmdt USFC(E) propose, sur la base du nombre de personnes représentées, qu'il y ait un deuxième représentant NFU et qu'il soit un membre non-FE; appuyé par le Cmdt EMI OTAN.

**Motion
adoptée
(unanime)**

	<p>8. Discussions sur les programmes/budgets pour l'AF 2021-2022 : le Gest Sup PSP(E) présente les options budgétaires pour les subventions du FE et les subventions du Programme de chalet pour l'année fiscale 2022-2023. Le GTFE recommande de maintenir le statu quo pour l'AF 2022-2023 avec 125 € par membre du FE et 40 % de subvention pour les chalets, la raison étant que dû à la Covid, la plupart des fonds de l'unité ont beaucoup de fonds non grevés et qu'avec les fonds entrants de cette année, les FU pourraient avoir des difficultés à dépenser les allocations.</p> <p>Option 1 : 125 € par membre du FE et 40 % de subvention pour les chalets.</p> <p>Option 2 : 150 € par membre du FE, 50 % de subvention pour les chalets, et 50 billets pleine flexibilité supplémentaires (25 par saison).</p> <p>Option 3 : 175 € par membre du FE, 50 % de subvention pour les chalets, et 50 billets pleine flexibilité supplémentaires (25 par saison).</p> <p>Option 4 : 200 € par membre du FE, 40 % de subvention pour les chalets, et 50 billets pleine flexibilité supplémentaires (25 par saison).</p> <p>Discussion: le nombre de membres du FE est basé sur la liste nominale en date du 4 janvier 2022. Il y a une marge de manœuvre dans le budget du FE pour augmenter l'allocation et redonner à nos membres, car les finances du FE sont très saines en ce moment. Les FU ont la possibilité de dépenser cet argent, c.-à-d. d'augmenter les subventions ou les possibilités de voyage.</p> <p>Motion: le Cmdt EMI OTAN propose d'adopter l'option 2, 150 € par membre du FE, 50 % de subvention pour les chalets, et 50 billets pleine flexibilité supplémentaires; appuyé par le Cmdt Pays-Bas/Nord-est.</p> <p>9. Suggestions de programmes supplémentaires : avec le facteur Covid toujours présent, les grands événements européens qui pourraient être organisés par une loterie (c.-à-d. les Jeux Invictus, les Jeux olympiques de Paris, la Formule 1, les événements de golf) ne suscitent pas de soutien pour le moment.</p>	<p>Motion adoptée (unanime)</p>
IV	LEVÉE DE LA RÉUNION	
	<p>Mot de la fin du président du CFE : Assurons-nous que nous sommes proactifs en nous réunissant et en reconnaissant nos membres, leurs familles et leurs sacrifices. Merci aux membres du CFE pour leur temps et leur leadership. Dans le cadre de ces efforts, merci à Mike et Michelle et à votre équipe pour tout ce que vous faites. Merci à l'Adjuc</p>	

	<p>FE pour tout ce qu'il a fait au cours des trois dernières années.</p> <p>Mot de la fin de l'Adjuc FE : C'est ma dernière réunion du CFE et je veux tous vous remercier. Assurez-vous de dépenser votre argent et de redonner à vos gens.</p> <p>La réunion est levée à 14 h 28.</p> <p>La prochaine réunion du CFE (probablement virtuel) est à confirmer, prévue pour octobre.</p>	

RÉVISÉ PAR

<signé>

17 mai 2022

M. Taylor
Gest Sup PSP(E)

Date

RECOMMANDÉ PAR

<signé électroniquement>

17 mai 2022

Maj T. Byrd
Président du GTFE

Date

APPROUVÉ/~~NON APPROUVÉ~~

<signé>

16 mai 2022

Bgén F.G. Carpentier
Président du CFE

Date

Liste de distribution

Action

Gest Sup PSP(E)
Gest des comptes FNP(E)

Information

CEM FE
Adjuc FE
Cmdt régionaux FE
Cmdt locaux FE
SNR FE
Directeur NATEX
Rep NFU
Coordinateurs des PSP Europe

AJAG Europe
Gestionnaire CCR